



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037124

HAL Id: hceres-02037124

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037124>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017623
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : HISTOIRE

Appréciation générale :

La licence mention Histoire offerte par l'UFR des sciences historiques, artistiques et politiques propose trois parcours (Histoire et civilisations, Histoire-Géographie, et Métiers de l'administration) après une première année en tronc commun avec la mention Histoire de l'art et archéologie.

Cette mention fait l'objet d'un pilotage efficace par une équipe pédagogique qualifiée et organisée, qui propose des aménagements susceptibles de remédier aux difficultés rencontrées (réduction notamment du nombre de parcours).

L'organisation des enseignements permet une spécialisation progressive et favorise l'ouverture. Des dispositifs d'aide à la réussite personnalisés ont été mis en place en L1.

L'acquisition de connaissances approfondies dans un champ disciplinaire large s'accompagne de la maîtrise progressive de compétences transversales clairement définies et évaluées.

L'insertion professionnelle ou le choix d'un master sont facilités dès le L1 par des options, des stages et un accompagnement par les enseignants ou des intervenants professionnels. La réussite aux concours (d'enseignement ou administratifs) est une des voies privilégiées, mais pas exclusive.

Les points les plus forts :

1-	L'architecture des enseignements permet une spécialisation progressive : le tronc commun en L1 avec la mention Histoire de l'art et archéologie et l'ouverture vers d'autres champs disciplinaires, combinés avec l'UE de méthodologie et la LVE, rendent possible les réorientations éventuelles et favorisent le choix du parcours et, ultérieurement, d'un master.
2-	Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, permettant un suivi individualisé des étudiants : PPRU (Programme personnalisé de réussite universitaire), tutorat étudiant, groupes spécifiques.
3-	L'insertion professionnelle est favorisée par le PPE (Projet Personnel Etudiant), des UE de préprofessionnalisation, l'organisation de stages et la participation d'intervenants extérieurs.

Les points les plus faibles :

1-	La mention n'est pas ouverte à la formation continue, ni à l'alternance. Aucune réflexion ne semble engagée dans ce domaine.
2-	Le supplément au diplôme n'est pas rempli avec précision, bien que l'analyse des compétences transversales et leur évaluation aient été prises en compte dans la description des UE. L'annexe sur les règles de compensation n'est pas jointe au dossier.
3-	Certains indicateurs manquent de précisions ou ne font pas l'objet d'analyses approfondies (taux d'abandon en L1, réussite ultérieure en master, domaines d'insertion professionnelle).

Recommandations :

Il conviendrait que le supplément au diplôme soit à l'avenir rempli de façon plus complète et que l'annexe sur les règles de compensation soit jointe au dossier.

Il serait intéressant d'entamer une réflexion sur la formation tout au long de la vie, dans une mention assez généraliste qui offre notamment un parcours « Métiers de l'administration ».

L'élaboration d'indicateurs plus précis et leur analyse permettraient d'améliorer encore le pilotage de la mention.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.